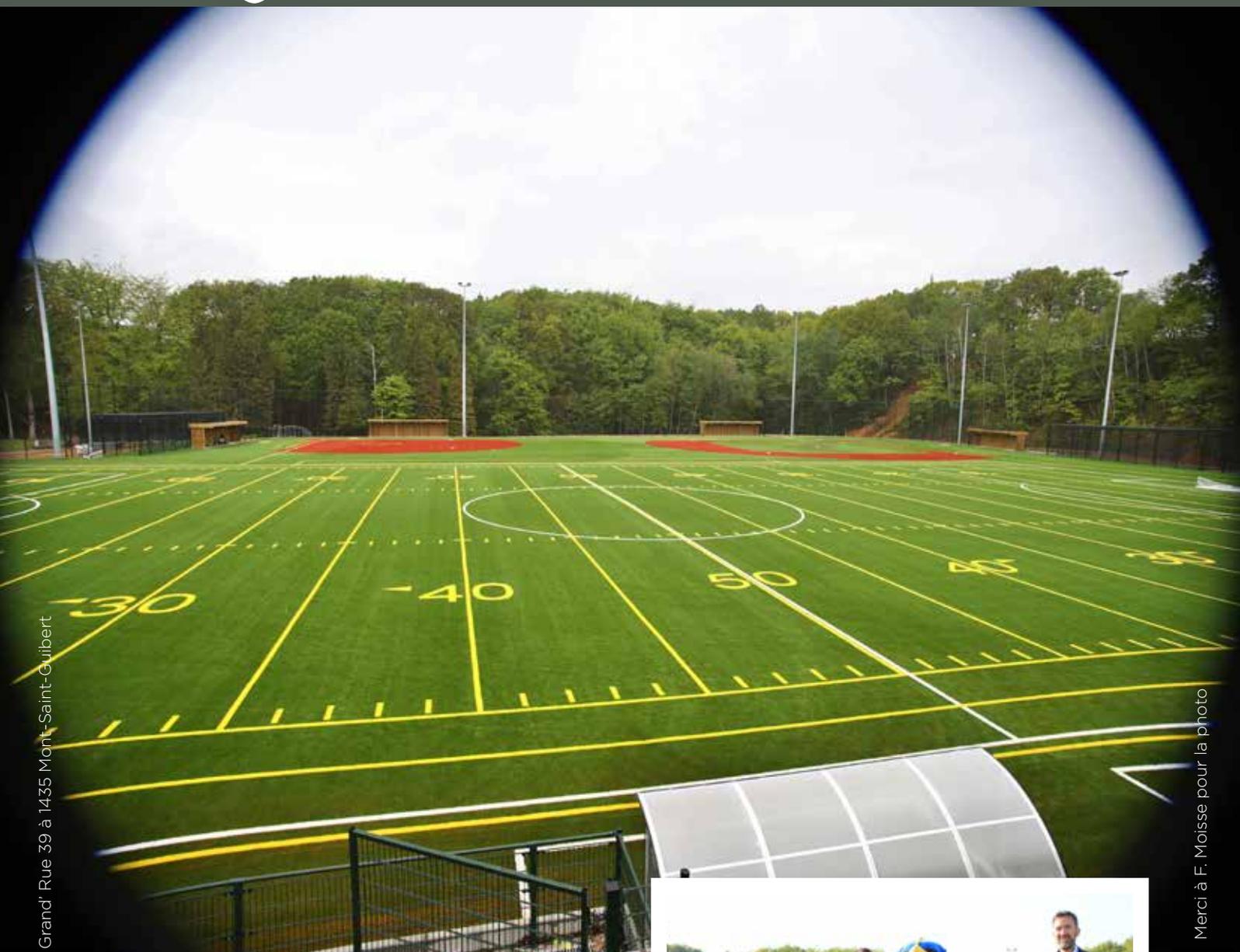


2019



LES ACTUS communales

MONT-SAINT-GUIBERT • HEVILLERS • CORBAIS



Éditeur responsable : J. Breuer – Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Merci à F. Moisse pour la photo

12.000 m² destiné au premier pôle de sports américains (Baseball, Softball, Football américain et Soccer) s'ouvre dans notre commune.





PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles

Tél.: 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22
1435 Corbais

Tél.: 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne

Tél.: 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

BESOIN D'AIDE
pour l'entretien de votre maison?

**Nos aides ménagères
s'en occupent !**

Offrez-vous un service de qualité
100% EKOSERVICES BRABANT WALLON



15 ANS
d'expérience
titres-services



Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

www.ekoservices.be
 brabantwallon@ekoservices.be
 067 64 88 80

Leader wallon & bruxellois
du secteur aide-ménagères
agréé titres-services



Éditeur responsable :

Julien Breuer, bourgmestre

Coordination rédactionnelle :

Service communication

Grand rue n°39
1435 Mont-Saint-Guibert
T.: 010.65.75.75
communication@mont-saint-guibert.be

Publicité:

Christophe Thienpont
0479 616 192

Impression :

Imprimé sur papier 100% recyclé.
Nous entendons ainsi œuvrer
à la protection de l'environnement.

Suivez-nous sur Facebook et
www.mont-saint-guibert.be



Commune
de Mont-Saint-Guibert

Le résultat du scrutin des dernières élections communales m'a permis de continuer mon aventure au sein du Collège communal.

Cette aventure passionnante que je vis au quotidien depuis maintenant plus de trois ans grâce à votre confiance me permet d'aborder cette nouvelle législature en toute sérénité.

Les **travaux routiers** sont souvent désagréables pour les riverains et la mobilité mais néanmoins indispensables. L'entretien de nos voiries est important car il permet de prolonger la vie de celles-ci d'une dizaine d'années et à un coût nettement inférieur de l'ordre d'1/3 par rapport à une réfection totale.

C'est pourquoi des travaux en 2 phases sont prévus : enduisage de surface pour les voiries les moins abimées, raclage et pose d'un nouveau tapis pour les voiries les plus dégradées. Et tout ceci entre mi-mai et fin juin dans les trois entités de la commune.

Mais les **travaux**, c'est aussi un service au sein de notre administration communale avec 4 membres du personnel administratif et des cantonniers qui se chargent de nos **espaces verts, de notre patrimoine, de nos voiries, de nos cimetières et bien d'autres choses....** Des tâches pas toujours faciles mais qu'ils réalisent quotidiennement pour vous offrir un cadre de vie accueillant.

L'énergie est plus que jamais indispensable dans notre société, il faut l'utiliser intelligemment en diminuant notre consommation dans la mesure du possible et en s'orientant vers une énergie moins polluante.

C'est pourquoi nous avons répondu à l'appel à projet de la région wallonne concernant le verdissement de certains de nos véhicules en passant du diesel au CNG (gaz naturel comprimé). Avec moins de CO₂ et 90% de particules fines, ces véhicules seront nettement plus «propres».

Au sein de notre administration communale, une «TEAM ENERGIE» s'est formée afin de trouver des solutions pour réduire la consommation d'énergie de nos bâtiments publics (sensibilisation du personnel, éclairage LED, reprogrammation chaudière, minuteur, ...). En quelques mois, nous avons déjà réalisé de belles économies sur les factures d'électricité et cela nous motive à continuer dans cette voie.

Notre commune manquait de «**zones récréatives sportives**» à l'accès libre. Un pumptrack (bike park) et un terrain multisports ont vu le jour il y a peu, à proximité du centre sportif Jean Moisse et des écoles.

Le **29 juin** sera organisée une journée inaugurale de ces deux espaces sportifs. Vous aurez la possibilité de tester le BMX en compagnie d'Arnaud Dubois (plusieurs fois champion dans la discipline) et de participer à un tournoi de mini-foot, une belle journée en perspective.

Voilà un début de législature bien chargé et dynamique avec un collège ayant des idées plein la tête et une administration communale motivée.

Patrick Bouché

Échevin des travaux, voiries, espaces verts, patrimoine, monuments et sites, énergie.



Pour le bulletin
d'août - septembre,
articles à nous faire parvenir pour
le 15 juillet au plus tard à
communication@
mont-saint-guibert.be

Sommaire

Info communale



4

SPECIAL

Écoles



8

Divers



9

Environnement



14

Le P'tit marché



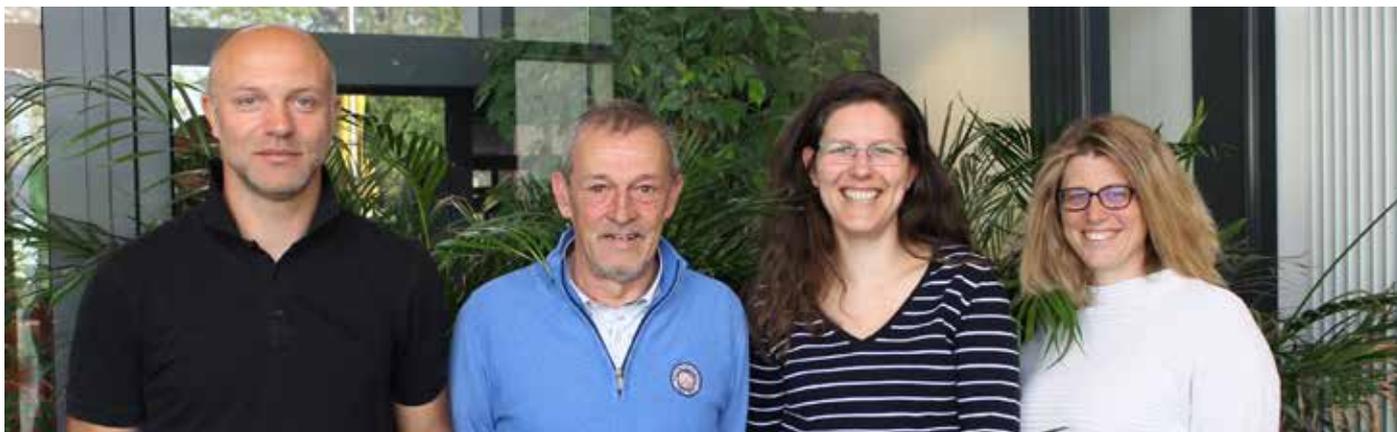
18

Johan EVERARD, dessinateur, responsable de l'équipe technique

- Information et conseil au citoyen,
- Surveillance des chantiers de voirie et d'égouttage,
- Impétrants / égouttage,
- Gestion des demandes d'arrêté de police (pose de conteneurs, déménagements, travaux, raccordement branchement aux différents réseaux - ouverture des tranchées...),
- Responsable de la cellule technique,
- Entretien et gestion journalière des bâtiments, salles communales et territoire communal,
- Gestion des 3 cimetières,
- Entretien et création des espaces verts,
- Préparation et présentation des dossiers aux instances communales.

Dominique BIDOUL, responsable de l'équipe technique et coordinateur sécurité-santé

- Surveillance des chantiers de voirie et d'égouttage,
- Impétrants, égouttage,
- Responsable de la cellule technique,
- Entretien et gestion journalière des bâtiments, salles communales et territoire communal,
- Gestion des 3 cimetières,
- Entretien et création des espaces verts,
- Coordination sécurité-santé.



Une équipe à votre service (De gauche à droite): Johan EVERARD / Dominique BIDOUL / Olivia MAIRIAUX / Vanessa DUMONT

Olivia MAIRIAUX, bachelier en droit, agent administratif

- Accueil du citoyen et téléphonique,
- Marchés publics de fournitures responsables,
- Événements: gestion et coordination, de la demande jusqu'au jour de l'événement (brocantes, Sand Race, courses cyclistes, fêtes de quartiers),
- Cimetière: chargée de projet: gestion des cimetières en collaboration avec les services environnement, urbanisme et technique,
- Gestion de la flotte automobile communale,
- Gestion des demandes d'affichage temporaire, de placement de panneaux indicateurs d'un établissement, d'un miroir, de prêts de matériel et/ou de barrières Nadar,
- Préparation et présentation des dossiers aux instances communales.

Vanessa DUMONT, architecte et conseillère en mobilité

- Marchés publics de travaux et de services responsables (gestion courante et projet extraordinaire),
- Étude de projets de voiries, d'égouts, de transformation et d'aménagement de bâtiments communaux, de cimetières et d'espaces verts,
- Surveillance des chantiers de bâtiments (crèche Axis Parc, extension crèche Hirondelles, cure d'Hévilillers...),
- Travaux subsidiés,
- Mobilité (PCM, Proxibus, règlements complémentaires de circulation, aménagement de pistes cyclables, Journée de la mobilité, ...),
- Préparation et présentation des dossiers aux instances communales.

Pour les joindre :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Jeudi de 8h30 à 12h

Horaires été (juillet et août):
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 14h30 / **jeudi** de 8h30 à 12h

Contacts:
Téléphone:
010/65.75.75 - Extension n°3

Fax: 010/65.02.53

e-mail:
travaux@mont-saint-guibert.be

Les objectifs

- Maintenir un cadre de vie de qualité,
- Verdir, embellir et nettoyer les espaces publics,
- Proposer de nouveaux aménagements de l'espace public conviviaux pour l'ensemble des citoyens.
- Améliorer l'accessibilité et la mobilité au sein de la commune et les liaisons avec l'extérieur.
- Soutenir les initiatives et événements communaux.
- Maintenir le patrimoine communal en bon état (salles communales, crèches, administration, bibliothèque, ...).

Les prochains travaux sur l'entité :

- Réfection des revêtements hydrocarbonés (mai-juin),
- Marquage routier (été 2019),
- Aménagements de la Place de l'Église d'Héவில் (automne 2019 ou printemps 2020),
- Travaux de sécurisation du carrefour rue de la Poste / rue des Écoles (automne 2019 ou printemps 2020),
- Aménagement de l'échangeur N25/3 Burettes en collaboration avec le SPW (Sofico).

Les travaux en cours d'étude :

- Coulée verte,
- Aménagement piste cyclable 3 Burettes,
- Aménagement paysager - création d'un parking et des accès au terrain de football américain, ...

Mobilité :

- Prolongation du Proxibus inter CML (Chastre, Mont-Saint-Guibert, LLN) pour l'année scolaire 2019-2020,
- Journée de la mobilité : le 25 avril 2020,
- Plan Communal de Mobilité - Phase 1: Diagnostics et Phase 2: Objectifs en cours. (Vous serez conviés à une présentation à la population).

Aspects pratiques :

1) Les occupations de voirie et/ou trottoir - les arrêtés de police

Les voiries communales appartiennent et sont de la gestion de la commune. Si vous souhaitez les occuper, il y a certaines règles à observer pour le respect et la sécurité de chacun.

• Quand contacter la commune ?

Un déménagement, une livraison, la pose d'un conteneur ou d'un échafaudage, l'installation d'une grue, la réalisation de travaux, l'abattage d'un arbre etc... bref, **dès que cela a un impact sur la circulation au niveau de la voirie et/ou du trottoir**, il faut contacter la commune. Toute occupation de la voirie et/ou du trottoir doit faire l'objet d'une **autorisation**. Elle est gratuite et prendra la forme d'un arrêté de police du Bourgmestre.

• Pourquoi contacter la commune ?

Pour assurer **votre sécurité** et celle de tous les usagers de la route et du trottoir. Notre service à la connaissance du terrain et des dangers dont peut-être vous n'avez pas conscience. Il mettra en place et imposera, en collaboration avec la zone de police et suivant les particularités de votre demande, les mesures de circulation et de sécurité nécessaires. Ces mesures seront coulées dans l'arrêté de police et transmis aux pompiers et/ou au SAMU.

• Les délais ?

Votre demande doit être introduite dans **un délai préalable de 30 jours** comme le stipule le règlement général de police de la commune. Pourquoi ce délai ? Il permet d'analyser tous les aspects de sécurité et de mettre en place toutes les mesures de circulation nécessaire à la sécurité de tous, d'établir l'arrêté de police et placer la signalisation requise. En effet la commune est en possession de certains panneaux de signalisation routière qu'elle met gratuitement à disposition dans le cadre d'un arrêté de police.

Le service travaux & mobilité en quelques chiffres sur un an :



2) L'organisation d'un événement

Toute manifestation publique ou bal public **en plein air**, sur terrain privé ou public, est **soumis à autorisation écrite** du Bourgmestre. La demande doit être adressée au plus tard **un mois** avant la date de la manifestation.

Toute manifestation publique dans **un lieu clos et couvert** doit être portée à la connaissance du bourgmestre au moins **60 jours ouvrables** ou **90 jours ouvrables** en cas de grosses manifestations.

Pour introduire ces demandes d'organisation d'événements, **2 formulaires différents selon le nombre de personnes attendu** sont disponibles sur le site internet ou auprès du service. Selon l'événement, des réunions avec la zone de police, la zone de secours et les services d'aide médicale urgente devront être organisées. Des mesures de circulation devront peut-être aussi être mises en place par un arrêté de police.

Le RGP (règlement général de police) est accessible sur notre site internet rubrique « Lutte contre les incivilités ».

Le service technique

Le service technique est composé de 19 ouvriers communaux répartis en 4 équipes: Corbais, Héவில், Mont-Saint-Guibert et polyvalent

2 coordinateurs d'équipes Dominique BIDOUL et Johan EVERARD.

Leurs missions:

1) Entretien de 150 kms de voirie et 300 kms de trottoirs: combler les nids de poules, entretenir les accotements sans pesticides, déneigement, coulées de boue lors d'inondations...

- 2) Placement et entretien de la signalisation routière, du mobilier urbain:** bancs, bollards, musoirs, potelets, ...
- 3) Fauchage** des talus et bords des routes en dehors des agglomérations 2 à 3 fois / an, à l'exception des zones de fauchage tardif (septembre).
- 4) Tonte, fleurissement, plantation, taille, désherbage** manuel des espaces verts pour les équipes composées de 3 cantonniers / village.
- 5) Entretien des 3 cimetières** dans le respect des consignes «0 phyto». Et plus encore pour les célébrations patriotiques et la Toussaint.
- 6) Entretien des bâtiments communaux** (maison communale, CPAS, crèches, églises, ...) et des salles communales.
- 7) Gestion des déchets** laissés sur les voies publiques: cannettes, sacs, ... aspirés par une machine dans le centre de Mont-Saint-Guibert mais ramassés manuellement ailleurs.
- 8) Broyage des déchets** 2 x dans l'année, sur base de demandes des citoyens.
- 9) Dès le printemps** surgissent les fêtes, brocantes, kermesse, marché, ... Ils doivent alors transporter, placer puis enlever les barrières «Nadar» et la signalisation. Et assurer le **nettoyage** une fois que tout est terminé.
- 10) En hiver**, les 4 équipes s'unissent pour **dégager - de nuit comme de jour** - les voiries autres que celles des grands axes inter-villages. Camion, tracteurs, tractopelle sont adaptés dès le 15 novembre pour épandre le sel de déneigement. Et ce tant de manière préventive que curative. Rappelons que la fonte n'intervient que par l'action combinée du sel et de la circulation dans les rues.
- 11) Une équipe de travailleurs porteurs d'un handicap** assure la vidange des poubelles publiques et l'arrosage des bacs de fleurs **au rythme d'un cheval de trait et de son attelage** (asbl La Cordiante).



Les membres de l'équipe (certaines personnes étaient absentes le jour de la photo):
 (1) Frédéric MOISSE, (2) Daniel HONORE, (3) Alain BOURGUIGNON, (4) Patrice EGGEN,
 (5) Philippe MICHIELS, (6) Jean-Marc PADOVANI, (7) Grégory BOUVIER, (8) Kévin
 BUYLE, (9) Quentin ZATTA, Quentin CHARLIER, Didier CUYPERS, Bernard DELOOZ,
 Sébastien FICHETTI, Didier GORSKY, Ryan MARECHAL, Sony BOULANGER,
 Patrice BURNY.



Lucien LOUISSON et Béatrice GILLARD



Janvier

- Prestation de serment de Françoise Duchateau, présidente du CPAS.
- Le Conseil prend acte de la **déclaration de politique communale** du Collège couvrant la durée de son mandat et comportant les principaux projet politiques et un budget. Retrouvez l'intégralité de cette déclaration sur le site de la commune. En septembre 2019, un **PST** (programme stratégique transversal) sera présenté par l'administration communale afin de mettre en œuvre la déclaration de politique communale du Collège.
- Travaux de réasphaltage des voiries pour un montant global de 308.186 € Tvac.
- Approbation du budget communal 2019: 9 millions (ordinaire*) + 4 millions (extraordinaire**) = **13 millions€**

*Ordinaire = fonctionnement au quotidien (frais et recettes)

**Extraordinaire = Investissement (ex: achat et entretien d'un véhicule, d'un immeuble, ...)



Février

- Le Conseil décide de déléguer ses compétences en matière de marchés publics et concessions pour un montant inférieur à 25.000€ (hors TVA, marché ordinaire) et inférieur à 15.000€ (hors TVA, marché extraordinaire).
- **S.O.L. (Schéma d'Orientation Local)** – quartier de la Pistole et plateau de la gare; une étude de rénovation urbaine est mandatée afin de réaménager ces lieux pour renforcer le centre bourg de la commune.
- Élections du 26 mai: les tracts ne peuvent être abandonnés sur la voie publique, interdit d'afficher sur la voie publique, les arbres, façades, murs... Les caravanes (haut-parleur) sont interdites entre 20h et 10h.
- **Verdissement de la flotte des véhicules communaux.** Faisant suite aux objectifs régionaux fixés par le Gouvernement wallon (réduction des émissions de CO2 et autres polluants), la commune décide de s'équiper des véhicules suivants (en remplacement des anciens Ford Transit, Ford C Max et Peugeot 205): **3 véhicules au CNG** (gaz) pour un montant de 168.000€ (un fourgon, un véhicule plateau, un véhicule polyvalent) et un **véhicule polyvalent 100% électrique** ainsi qu'**une borne électrique** qui sera située près du hangar, derrière la maison communale pour un montant de 63.000€. Ce véhicule électrique sera proposé en utilisation partagée en dehors des heures d'ouverture de l'administration communale. La borne sera mise à la disposition du public avec une place de parking dédiée.
- **Recrutement d'un conseiller en prévention**, PlanU (plan d'urgence) et DPO (protection des données).
- La RCA Guibertine: adoption de nouveaux statuts. Elle reçoit un subside de la Direction des infrastructures sportives du BW pour 1.111.000€ afin de réaliser un terrain multisports synthétique rue des cerisiers.
- Approbation par le Conseil des travaux d'aménagement de la rue des tilleuls au droit de l'église d'Hévilleers pour la mise en souterrain du réseau de gaz (via Ores) pour un montant de 46.923€ Tvac. Le Gouvernement wallon

oblige les communes à améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public. La commune profitera donc de ces travaux pour renouveler l'éclairage public des rues où auront lieu ces travaux, pour un budget de 36.000€ Tvac.

- Acquisition à titre gracieux par la commune de **la chapelle du cimetière d'Hévilleers « Le Condurier »**. La commune estime en effet qu'elle représente un intérêt pour le patrimoine et procédera à sa rénovation pour un montant de 20.190€ Tvac.
- Vote positif de la prime à l'acquisition de vélos électriques pour un montant de 20% de la facture avec un plafond de 200€ par vélo.
- Déclassement et vente de véhicule abandonné sur la voirie publique: VW Polo verte.
- Le Conseil est informé de la **Convention des maires**, projet européen qui invite les autorités locales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre de leur territoire à l'horizon 2030. Il prend connaissance de la volonté du Collège communal de lancer une démarche énergie - Climat et de mettre en place un PAEDC (Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat).



Mars

- Approbation du cahier des charges des travaux de voiries: piste cyclable rue des 3 burettes, sécurisation du carrefour des rues fond Cattelain / Edouard Belin / André Dumont, sécurisation du rond-point des 3 burettes, sécurisation du carrefour rue des écoles / rue demi-lune / rue de la poste, réfection et embellissement de la place de l'église d'Hévilleers pour un montant de 447.040€ Tvac
- Élections du 26 mai: ratification des emplacements des panneaux électoraux à Corbais (rue Warichet, haute, de l'église), à Hévilleers (rue des tilleuls, gare de Blanmont, place de l'église) et à MSG (gare, rue des vignes et de Béclines).
- Le Conseil valide le **renouvellement avec l'asbl COALA** (Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs) de la convention de l'accueil temps libres, de l'animation de **l'école des devoirs** pour les 6-12 ans (située 9 Grand'Place) ainsi que la gestion et l'animation de la **maison de l'enfance** (bureau, espace d'animations récréatives pour les 3-15 ans, formations, ludothèque, consultations ONE) en collaboration avec le service jeunesse de la commune. Et ce, jusqu'au 31 mars 2020.
- **Approbation des comptes 2018:** Charges = 10.805.506€ / Produits = 13.594.583€ / Résultats = 2.789.076€
- Modifications budgétaire N°1 approuvées pour 2019: Ordinaire: recettes = 9,861 millions€ et dépenses = 9,776 millions€ / Extraordinaire: recettes = 5.324 millions€ et dépenses = 5.324 millions€
- Présentation du rapport d'activités de la **CCCA** (Commission Communale Consultative des Aînés).
- Un échevin propose au Conseil de suivre **une formation sur « le travail collaboratif »** car l'exemplarité des mandataires communaux peut influencer positivement les citoyens. Le Conseil y est favorable.

Les écoles de notre commune



Le Bon Départ (2.5 ans à 12 ans)

Ancienne enseignante de langues, la directrice Sophie Vanwaeyenberghe insuffle depuis 8 ans une dynamique positive forte dans son école. Elle connaît les prénoms de ses 104 enfants et n'hésite pas à consoler l'un, complimenter l'autre lors de son passage dans les classes. Son idéologie «Une école avec une ambiance familiale, dans le respect de chacun» transpire dans ses actes et ses paroles. Elle prête son bureau chaque midi à une classe pour pouvoir faire des jeux de société au calme!

2 classes de maternelles, superbement équipées, accueillent les petits au calme avec leur cour de récré séparée. Ils ont aussi un local séparé pour les siestes. A la cantine, du mobilier adapté à leur petite taille leur est destiné.

4 classes de primaire lumineuses accueillent les élèves. Ils sont groupés par cycle (P 1 & 2 / P 3 & 4 / P 5 & 6) et dédoublés la moitié de la semaine

afin de pouvoir travailler sur des projets spécifiques. Les enseignant.e.s investi.e.s et motivé.e.s se sont formé.e.s à cette dynamique. Les enfants en intégration sont les bienvenus (HP, Dys, porteur de handicap...). Chacun évolue à son rythme, sans comparaison en donnant le meilleur de lui-même.

Madame Christine est cuisinière et prépare - sur place - des repas chauds chaque jour avec des produits frais. Un prix démocratique (2.5 à 3€) pour un plat, un dessert et de l'eau. Une fontaine à eau est installée et les enfants (grâce aux activités de l'Amicale des parents) ont tous reçu une gourde. La directrice et son équipe sensibilisent ses troupes aux collations saines: potage à 10h30 pour les maternelles, collation, potage et fruits pour les primaires selon les jours.

Le tri est encouragé au maximum: carton, PMC, compost dans le jardin et poubelle organique sont placés pour

un recyclage maximum. Lauréate du projet *Biodiversité*, l'école possède un potager et un espace jardin sauvage (Koh Lanta) où de nombreuses activités pédagogiques sont menées à tous les âges. Une très grande salle de sports complète l'infrastructure scolaire et les enfants vont à la piscine (à LLN) tous les 15 jours avec le bus scolaire. Des excursions sont prévues durant l'année (pêche, ferme, printemps des sciences, classes d'eau à Wavre, etc.) et des cours de cuisine en anglais, théâtre... sont proposés en extra-scolaire.

N'hésitez pas à pousser la grille!

Le Bon Départ
Rue des écoles 2
1435 Mont-Saint-Guibert

010/65.59.32
Cours de 8h40 à 15h30
Ouvert de 7h à 18h



INDH (Institut Notre Dame des Hayeffes) (2.5 ans à 12 ans)

L'INDH c'est vert (8 hectares de bâtiments, parcs, forêts), c'est grand (245 enfants en maternelles, 496 élèves en primaires, 45 enseignants, 15 animatrices, 2 secrétaires, 1 ouvrier) mais tous y trouvent leur place, au calme et dans la bonne humeur.

Karine Coosemans, habite à Court-Saint-Étienne et est arrivée à l'INDH en 88 comme institutrice maternelle.

Elle est directrice de la section 2.5 - 8 ans depuis janvier 2019. Geoffroy Charlier est Guibertin et a débuté à l'INDH comme instituteur primaire. Il est directeur depuis 11 ans et en charge de la section des 8 - 12 ans.

La section des plus jeunes impulse un esprit familial. Les parents sont, par ex., les bienvenus dans les classes jusqu'à 8h50. Ils peuvent y lire un

livre, raconter une histoire ... et ces échanges bénéficient à tous. L'école dispose d'une salle de gym mais aussi d'une salle de psychomotricité pour les petits et des activités musicales sont organisées 1x semaine.

Un cyberspace, géré par un enseignant aguerri, est accessible dès la 3^e maternelle par petits groupes tous les 15 jours et chaque semaine

Rappel: les écoles sur notre commune ne sont pas communales.

P1 = enfants de 6-7 ans / P2 = 7-8 ans / P3 = 8-9 ans / P4 = 9-10 ans /
P5 = 10-11 ans / P6 = 11-12 ans

pour les plus grands. Gagnante d'un concours «école numérique», l'INDH a pu s'équiper de TBI (tableau blanc interactif) et de tablettes. Les enseignants sont formés et les utilisent dans le cadre de projets précis. Les tableaux «craies» sont toujours présents afin de jongler avec les anciennes et les nouvelles techniques d'apprentissage.

Même si les cours de récré, l'extra-scolaire, les garderies... sont séparés, l'entraide est bien ancrée dans la philosophie de l'école. Un système de parrainage permet aux enfants de P1 d'avoir un référent en P6 afin d'entrer

en primaire en toute sérénité. Il existe aussi un Conseil d'école constitué d'un délégué de classe de P1 à P6 et d'un délégué pour les 3^e maternelle.

Les langues sont importantes; le néerlandais est enseigné dès la P1 de manière ludique par petits groupes puis 2h/semaine dès la P3. L'école participe depuis 10 ans au projet *Erasmus+* visant à créer du lien et à partager les expériences d'enseignants d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne et du Pays de Galles.

Une association des parents et un comité des fêtes rassemblent

les anciens et actuels parents d'élèves ainsi que les enseignants pour organiser des événements, conférences, ...

Même si cette école est catholique à la base, les valeurs prônées de partage, tolérance et justice permettent à tous de se sentir acceptés et reconnus.

**INDH (Institut Notre Dame des Hayeffes) Rue des Hayeffes 31
1435 Mont-Saint-Guibert**

**010/65.53.42
Cours de 8h25 à 15h50
Ouvert de 7h à 18h**



CSTE (Collège Saint Étienne des Hayeffes) (12 ans à 18 ans)

Abrité dans les anciens bâtiments des frères maristes (1830) et logé dans un écrin de verdure (avec des arbres centenaires classés), le collège des Hayeffes est issu de la venue en 94 de l'Institut Saint-Etienne. Il accueille 750 élèves de la première à la sixième secondaire. Des synergies existent encore entre les entités: profs en commun, synergie dans la réflexion pédagogique, coordination des calendriers scolaires... L'ancien bâtiment de la «Taillerie» (atelier de création des habits liturgiques) a été rénové en 2008 pour y loger des classes, un auditoire de 90 places et une bibliothèque. Les cours artistiques ont permis de décorer les couloirs de manière très créative.

Le directeur, Thomas Jadin, habite à Walhain. Ancien prof de maths et préfet d'éducation, il est directeur depuis 2008. Ce collège d'enseignement général ne propose pas de cours de technique ou professionnel. L'objectif de l'établissement est de rechercher l'excellence des élèves mais pas l'élitisme; des jeunes

engagés, acteurs dans la société. Et pour ce faire, plusieurs projets sont articulés: un projet d'éducation à la citoyenneté intégrant l'apprentissage d'un usage d'internet responsable, un stage en entreprise ou dans une association (dès la 5^e) de 3 jours d'observations, des conférences (par ex. les jeunes dans les partis politiques), la proposition de jardiner durant les heures de fourche (ndlr: sans jeu de mot!) permettant de faire une grosse soupe pour tous durant l'année, un magasin Oxfam, etc. «Question environnement, les élèves sont désormais mieux éduqués que les adultes! Nous sommes en cette matière, surtout là pour accompagner et encadrer leurs demandes et leurs projets» (dixit M. Jadin). En effet, gourdes, fontaines à eau, suppression des distributeurs, poubelles de recyclage sont omniprésents dans l'école.

Durant une semaine, de manière coordonnée, les classes partent en vadrouille: les 2^e partent à Orcières (France) en rando, les 3^e partent à

Malines, les 4^e partent à Londres dans des familles par petits groupes de 2 ou 3 (visite et immersion totale), les 5^e ont 3 jours de stage d'observation et une 4^e journée citoyenne qui les rassemblent autour d'un projet commun (marche, ...), les rhétos partent une semaine en voyage d'étude (Corse, Tchéquie, ...) en ayant préparé (et présenté) une partie de leur visite.

Autre originalité: le tournoi multisports (basket + mini-foot + jeux d'échec) qui réunit 29 équipes d'élèves + une équipe de profs. Chaque équipe doit effectuer les trois disciplines. Les tournois se déroulent durant les temps de midi et créent beaucoup d'émulation.

**CSTE
(Collège Saint Etienne des Hayeffes)**

**Rue des Hayeffes 35
1435 Mont-Saint-Guibert
010/65.89.69
Cours de 8h30 à 16h25
Ouvert de 7h30 à 18h30**



Pour nos aînés CCCA

(Conseil consultatif communal des aînés)



La boîte dans le frigo, Senior Focus

L'opération débutée en décembre 2018 se poursuit en 2019. Cette boîte jaune fluo a pour objectif de permettre au personnel d'intervention de réagir rapidement et de manière optimale en cas de malaise ou d'accident domestique grâce aux informations qu'elle contient. **Elle peut donc vous sauver la vie.** Cette boîte placée visiblement dans le frigo est **GRATUITE** et distribuée sur simple demande par les pharmacies de notre commune ainsi qu'au service population de l'administration communale.



L'atelier créatif de Marie-Jo

L'atelier créatif de Marie-Jo a démarré en avril et se déroule le mardi après-midi à la salle de la Houssière de 14h à 18h.

Renseignements et inscriptions:
Marie-Jo Quoibion au 010 65 72 21.



Vous aimez jouer au whist ?

Venez nous rejoindre les lundis de 13h à 18h à la petite salle des loisirs (Grand 'Place à Mont-Saint-Guibert) A 16h, une collation et un café vous seront offerts.

Contact : V. Jacquemin 010 / 41 91 84 ou 0473 / 58 60 14

Vous avez une question se rapportant au Conseil des Aînés ? Contact: conseildesaines@mont-saint-guibert.be

Pour nos jeunes



Formation baby-sitting dès 15 ½ ans

Le service jeunesse de la commune propose une formation au baby-sitting - 08 / 09 / 10 juillet 2019

Tu as 15 ½ ans ou plus, tu souhaiterais un petit job à l'année? Cette formation est pour toi!

Le service jeunesse propose en collaboration avec les formateurs de ISBW, **une formation certifiante de baby-sitting.** Le service assure la diffusion du brevet auprès de la plateforme des baby-sitters, plateforme accessible aux familles. Intéressé.e? **Contactez isabelle.janssen@mont-saint-guibert.be**
Infos: Salle à l'administration communale du 08 au 10 juillet, de 9h à 17h. frais d'inscription de 45€ pour les trois jours.

Apprendre à programmer - pour les 7 à 17 ans



Apprendre la programmation tout en s'amusant? C'est possible grâce au **CoderDojo**. À partir du mois de septembre, un CoderDojo ouvrira ses portes à Mont-Saint-Guibert dans la salle informatique de la commune. Il s'agit d'un **atelier mensuel gratuit**, permettant aux jeunes de 7 à 17 ans de s'initier de manière ludique à la programmation. Aucune expérience n'est nécessaire, juste l'envie de découvrir.

Infos à découvrir sur la page Facebook CoderDojoMSG

Trucs et astuces du service population



La Kidscard

Votre enfant est belge et a - de 12 ans? Il part en vacances hors Belgique? Vous avez besoin d'une «Kids-id» (Kidscard) pour lui. C'est une carte d'identité électronique indispensable lors d'un déplacement à l'étranger.

Comment procéder? La Kids-ID est valable 3 ans. Aucune convocation n'est envoyée. Rendez-vous au service population pour enclencher la demande. L'enfant doit être présent avec une photo d'identité en règle, accompagné par la personne qui exerce l'autorité parentale ou la tutelle sur lui.

- **Délai:** 2 à 3 semaines (entre la demande et la réception du courrier chez vous)
- **Chez vous:** réception du courrier du Service public fédéral intérieur (SPFi)
- **Retrait au service population**, via le parent muni des codes (PIN et/ ou PUK) envoyés par le SPFi. L'enfant n'est pas requis.
- **Coût:** 6,40€ payables à la commune



Le passeport

Le passeport biométrique est un document de voyage équipé d'une puce dans laquelle les données personnelles du demandeur, ses empreintes digitales, sa photo et sa signature sont enregistrées. Il est valable 7 ans.

Rendez-vous au service population avec votre carte d'identité + une photo récente (centrée, de face, en couleurs, visage droit, cou dégagé, cheveux derrière les oreilles, bouche fermée)

- **Délai :** 10 jours ouvrables (procédure normale)
- **Retrait :** par l'intéressé.e et/ou une tierce personne avec procuration (+ carte d'identité du demandeur)
- **Coût :** 35 € pour un enfant et 68,70 € pour un adulte, payables à la commune

Jumelage Fête d'anniversaire des 40 ans en 2019



Tout a commencé en 1978 lors du premier échange entre le groupe de danse les «Macloteus» et les «Cadets du Beaujolais» de Villefranche-sur-Saône (France) parrainé par le caveau de **Cogny-en-Beaujolais**.

Ceci a entraîné une belle amitié et les guibertins ont été reçus en grande pompe devant tout le Collège de Cogny. La demande de jumelage était faite! En 1979, notre bourgmestre, Jean Moisse et son collègue marquent leur accord et notre commune reçoit une délégation de Cogny-en-Beaujolais. Le président du jumelage **Etienne Decelle et Jean Moisse** ont signé la chartre du jumelage, validée le 7 août 1979 par madame Pedelucq, présidente du comité de jumelage et le maire de Cogny, monsieur Etienne Cloux.

Au début, les groupes se retrouvaient une année sur deux. Mais depuis 20 ans, Mont-Saint-Guibert reçoit Cogny-en-Beaujolais et deux ans après, nous y descendons. Nous avons fêté en grande pompe les 30 ans de jumelage à Cogny-en-Beaujolais avec notre bourgmestre, Jean-François Breuer.

Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, c'est à Mont-Saint-Guibert que s'est déroulée la **fête du 40^{ème} anniversaire!** Nous n'avons pas de «Caves» mais nous avons cette convivialité qui nous est propre! Avec un programme festif bien chargé: visite du pays de Herve (fromagerie, moulin, siroperie), visite de la chocolaterie Darcis (Verviers), inauguration du panneau de jumelage sur la grand'Place, apéro et repas belge à la salle des loisirs,

**Info: Anne Duquenne
arsouille2015@yahoo.fr ou
0475/72 30 57**



Écrivain public



Nouveau à l'administration communale: un écrivain public est à votre disposition.

Un écrivain public c'est «quelqu'un dont le métier est d'écrire avec autrui». Confidentiel et gratuit, il va mettre sa plume au service des citoyens. Il va vous aider à comprendre, rédiger, corriger des textes privés, administratifs, légaux, ...: lettre de motivation, courrier pour les assurances, dossier pour l'école, ...

Prenez RV au 0498/67.18.69

Service culture Les bons plans lecture



Un livre de saison: **Les sciences naturelles de Tatsu Nagata: L'abeille** (Seuil jeunesse). Un documentaire animalier où tout est dit avec simplicité pour raconter la vie de l'abeille et de sa ruche aux petits avec des dessins très colorés et humoristiques.



Un livre pour les enfants: **Les catastrophes naturelles** (Milan jeunesse). Un livre joliment illustré qui permet d'aborder ce sujet difficile sans effrayer les enfants, en leur apportant des réponses simples et claires pour les aider à comprendre le fonctionnement de notre planète.



Un livre pour les grands: **La tresse de Laetitia Colombani (Grasset)**. Ce livre raconte la vie de trois femmes, trois vies, trois continents. Comme les trois brins d'une tresse, ces vies - si différentes - vont se mêler autour d'une même soif de liberté.

LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le RGP (règlement général de police) est un véritable code de conduite applicable à la vie en société. Il est disponible sur le site de la commune. **Il stipule qu'il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique.** Bien évidemment, il existe des exceptions; consommer des boissons alcoolisées sur les terrasses dûment autorisées ou lors de toute manifestation commerciale, festive ou sportive dûment autorisée ou organisée par la commune (article 74).

Au-delà de la consommation, **il est également interdit de « vendre, de distribuer ou de mettre en vente des boissons alcoolisées sur la voie publique sauf autorisation délivrée par les autorités compétentes ». Mais aussi « d'abandonner des bouteilles, canettes et autres objets, déchets ou débris sur la voie publique ou dans les propriétés privées »** (article 75).

Ces comportements engendrent des sanctions, notamment une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350€ et une potentielle saisie (administrative) des boissons alcoolisées et ce en vue de leur destruction.

LES TAPAGES NOCTURNES

Le RGP stipule (notamment) que « sans préjudice des dispositions légales, décrétales ou réglementaires relatives au tapage nocturne et aux pollutions par le bruit, **sont interdits tous bruits ou tapages diurnes ou nocturnes causés sans nécessité légitime et qui troublent la tranquillité et la commodité des habitants** » (article 79). Il entend par tapage nocturne, « tout acte intentionnel ou négligence coupable entraînant un bruit de nature à troubler la tranquillité des riverains et se produisant **entre 22 heures et 6 heures** ». Plusieurs sources sonores sont visées. Notamment, « de faire fonctionner, à tout moment, tout appareil de diffusion sonore qui

troulerait la quiétude des habitants » (article 80-4). Cela comprend donc tout appareil de diffusion de musique. Ou encore de faire fonctionner de manière exagérée tout appareil de diffusion de musique au sein d'un habitacle de voiture (article 80-6). **Pour faire simple, le principe est qu'il est interdit de troubler la quiétude de la population par des bruits intempestifs.** Cela peut être également le fait de bruit d'animaux comme des aboiements intempestifs de chiens (article 83) ou des cris et chants d'humains. Toute infraction peut entraîner une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350€.

LES FEUX DE DÉCHETS

« La destruction par combustion en plein air de tout déchet est interdite » (article 133).

Toute infraction aux dispositions en cette matière est passible d'une amende administrative pouvant aller (en cas de grave infraction) jusqu'à 100 000€ (et ce en vertu du décret relatif à la délinquance environnementale).

Ainsi la destruction par combustion de déchets végétaux secs est tolérée, **à condition d'être située à plus de 100m. de toute habitation, édifice, forêt, bruyère, bois, verger, plantation, haie, meule, tas de grain, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles, ou même à une distance supérieure lorsque les fumées ou émanations sont susceptibles de créer des risques d'incendie ou des inconvénients pour le voisinage.**

Par déchets végétaux, il faut entendre ceux provenant de l'entretien des jardins, de déboisement ou défrichage de terrains, d'activités agricoles. Il est toutefois interdit d'y ajouter des matières activantes.

Les feux allumés ne peuvent en aucun cas mettre en danger les habitations ou toute installation ou végétation voisine ni incommoder le voisinage de quelque manière que ce soit. **Les**



feux sont interdits dès la tombée du jour et pendant la nuit, ainsi que le dimanche et les jours fériés. Il faut continuellement surveiller le feu et ce par une personne majeure. Il doit être maintenu à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par celui qui l'a allumé.

Quant aux vapeurs, fumées et émanations résultant d'opérations de combustion ou de cuisson à l'aide de barbecues ou d'appareils utilisant de l'huile, de la graisse, des braises ou du charbon de bois, celles-ci doivent être évacuées au moyen de dispositifs empêchant leur pénétration dans les habitations voisines et, ne peuvent en aucun cas, incommoder le voisinage.

Dans les bâtiments à appartements multiples, il est interdit d'utiliser les barbecues sur les balcons et terrasses, sauf si les barbecues sont reliés à un système efficace d'évacuation des fumées et odeurs de nature à éviter toute incommodité des voisins.

Brûler d'autres types de déchets est source de pollution potentiellement dangereuse pour la santé, mais représente également des nuisances pour le voisinage, sans parler des risques d'incendie.

Des alternatives à cette activité existent; utiliser les tontes de pelouse pour la fertilisation des sols, broyer les branchages pour en faire du paillage pour les plantations, composter des déchets organiques, etc.

Yoga au Centre sportif Jean Moisse **YOGA**

Le yoga permet d'apprendre à laisser circuler l'énergie vitale, facteur d'équilibre et de bonne santé physique, mentale et psychique à travers les postures et la respiration. Des cours de Yoga sont organisés les lundis à 12h15. Il faut apporter son tapis.

Réservations: karine.antoine@gmail.com ou 0475/66 84 95

Adresse: Centre sportif Jean Moisse, rue des Hayeffes 27 A à 1435 Mont-Saint-Guibert

Foot sur le nouveau terrain Guibert Sports Arena



Fan de foot? Venez rejoindre un club familial à l'ambiance chaleureuse et dynamique. Une cotisation jeunes abordable et de nouvelles installations flambant neuves (terrain synthétique avec billes en liège) sont mises à votre disposition. Vous avez un enfant de 4 ans ou plus, fille ou garçon? Venez les rejoindre pour s'amuser et s'épanouir en toute convivialité. Tout le monde est le bienvenu!

Reprise jeunes le 19 août.

Infos sur www.cs-montsaintguibert.be ou via alaincharlier@yahoo.fr ou 0473/37 56 52.

Pack équipement offert aux nouveaux membres de - de 13 ans (sous conditions)

INAUGURATION

Pumptrack et Terrain multisports 29 juin

- **9h:** Tournoi de mini-foot sur le terrain multisports
- **12h:** Remise des médailles et coupes aux vainqueurs
- **13h30:** Démonstrations et initiations gratuites au BMX
- **16h30:** Remise des médailles des participants au BMX

En présence d'**Arnaud Dubois** qui possède 18 titres nationaux en BMX et a participé aux Jeux Olympiques en 2012

Durant cette activité, les enfants et les jeunes seront sous la surveillance de leurs parents.

Adresses :
rue des Hayeffes et
Petite Chaussée à
Mont-Saint-Guibert.



Se protéger contre les risques d'inondation par ruissellement et les coulées de boue

Avec les journées plus chaudes du printemps et du début d'été, revient le risque d'inondations boueuses lors des premiers orages survenant dans les campagnes où les champs ont été récemment semés (maïs, betterave, pomme de terre, pois, etc.). Ces inondations ne sont pas liées directement à un cours d'eau, mais aux endroits où se concentrent les eaux de pluie. Avec un peu de préparation, il est possible de limiter fortement l'apparition de ces phénomènes d'érosion intense, et de diminuer les dommages causés aux habitations, aux jardins et aux voiries.

Mon terrain est-il à risque, et si oui, comment me protéger ?

Si vous n'avez jamais été confronté à ce problème, cela ne veut pas dire que le risque n'existe pas : en effet, **ce type d'inondation est essentiellement liée à l'orage**, et est parfois très localisé (à cent mètres près, on est inondé ou pas). Pour vérifier si votre terrain est situé sur un axe de concentration du ruissellement, il est utile de consulter la carte LIDAXES sur le Géoportail de la Wallonie (geoportail.wallonie.be/walonmap). Bien entendu, le bon sens s'applique aussi : si votre terrain est situé en contrebas d'un versant agricole cultivé, même sans axe de concentration identifié, une coulée de boue peut survenir.

Dès lors que votre terrain est soumis à un risque de ruissellement, voici **quelques recommandations** pour vous protéger. La première série d'actions à mener sur votre terrain et votre habitation est d'**assurer le bon fonctionnement des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de pluie** : nettoyer les caniveaux, avaloirs, corniches et rigoles de tous les débris (feuilles mortes, branchettes, mousses...) qui ont pu s'y accumuler durant l'hiver. La deuxième action va consister à **imaginer le trajet des écoulements** intenses éventuels sur le terrain et à dégager un passage libre : aucun tas de bois, bac à fleurs, compost, sac de terreau et autre

réserve de matériel pouvant faire obstacle au ruissellement (ou être emporté vers l'aval). Et en dernier lieu, il faudra **protéger ce qui risque malgré tout d'être touché par les eaux**, ainsi par exemple : boucher les aérations de cave et soupiriaux, surélever les machines et les armoires, enlever les tapis, etc. Il est aussi malin de garder à portée de main quelques outils : pelle, râteau, brosse et raclette, pompe vide-cave, bottes et lampe de poche.

L'action des services communaux

Les services communaux ont un rôle à jouer à **deux niveaux**. D'une part, le **service des travaux et des voiries assure le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques** comme les fossés, caniveaux, avaloirs, et canalisations, par un entretien régulier. D'autre part, en complément avec ce travail de protection, le **service de l'urbanisme** ou du développement territorial **assure un rôle de prévention avec une perspective à long terme**, en effectuant les vérifications avant tout projet d'urbanisme sur un axe de concentration du ruissellement (comme prévu par le CoDT).

Enfin, le **service «environnement»** intervient en aval en faisant **réaliser les aménagements nécessaires pour résoudre les problèmes d'inondations et de coulées de boues répertoriés dans l'inventaire des points noirs de la commune**. Ces services sont souvent en liaison régulière avec la Cellule GISER du Service public de Wallonie pour les sites ayant été inondés sur la commune.



Check-list inondations : Je suis inondé, que faire ?

- **Protéger**
 - Couper l'électricité si danger de court-circuit, le gaz, le chauffage
 - Mettre les personnes vulnérables à l'abri
- **Alerter**
 - Service de secours : **112** (en cas de danger de mort, pompiers, ambulance) ou **1722** si moins urgent
 - Éviter de saturer le réseau GSM (uniquement appels urgents et importants)
- **Secourir**
 - S'équiper (bottes, gants, lampe de poche)
 - Évacuer l'eau, racler la boue.
 - Écouter la radio et les réseaux sociaux officiels, suivre les consignes des autorités.

Numéros utiles (hors période d'urgence) :

Service Travaux - Voiries :
010 65 75 75 (option 6)

Service Environnement :
010 65 75 75 (option 5)

Article rédigé par le Service public de Wallonie Agriculture Ressources naturelles et Environnement (Cellule GISER) libre d'adaptation et de diffusion, avec la mention : d'après SPW - Agriculture Ressources naturelles et Environnement (GISER).

Ne stockez pas vos déchets verts au bord de la rivière!

15



Nous constatons des dépôts de déchets verts le long des cours d'eau. Or, ces déchets sont néfastes pour nos

rivières. Ils engendrent une pollution organique de l'eau et une dégradation des berges en se décomposant. De plus, l'apport de ces matières azotées favorise le développement de plantes indésirables (notamment les orties) sur les berges. Enfin, emportés par l'eau lors des fortes pluies, ces déchets forment des bouchons et augmentent les risques d'inondation. Si un cours d'eau passe le long de votre propriété, **la réglementation**

impose de respecter une bande tampon de minimum 5 mètres entre la rivière et votre tas de déchets verts. Attention, toute infraction est passible d'une sanction pénale ou administrative et le Contrat de Rivière Dyle-Gette effectuée chaque année un inventaire des atteintes aux cours d'eau.

À bon entendeur...

Les vacances sont à nos portes! Pour nos animaux aussi...

Peut-être partirez-vous prochainement dans d'autres contrées?

Tout comme il est important de programmer votre voyage, il est important de vérifier que **tout soit en ordre pour vos petits compagnons à quatre pattes.** Cette période est malheureusement propice à l'augmentation des abandons, pourtant des solutions existent.

Il vous accompagne? Même si vous ne circulez que dans l'Union Européenne, votre chien ou votre chat doit:

✓ **être identifié** au moyen d'une puce électronique ou un tatouage (pour les plus âgés),

✓ posséder un **passport** européen,
✓ être en ordre quant à la **vaccination** antirabique, attention certains pays ont des exigences très précises,
✓ être traité pour différents **parasites** internes et externes, selon les régions où vous vous rendez.

Si vous passez les frontières de l'Europe, renseignez-vous auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays de votre destination pour être sûr de ne rien oublier.

Il séjournera en pension, chez des accueillants ou à votre domicile?

Vérifier si la vaccination et le carnet de votre compagnon sont en ordre pour les maladies courantes ainsi que

pour **la toux des chenils**, qui ne fait pas partie des vaccins de routine, mais qui est recommandée voire obligatoire dans certains établissements.

N'oubliez pas de donner toutes les informations nécessaires à la personne qui prendra en charge votre compagnon pour la durée de votre séjour.



APPEL À CANDIDATURE:

Conseil Consultatif de l'Environnement et du Développement durable (CCEDD)

Lors de sa séance du 24 avril 2019, le Conseil communal a décidé de créer un Conseil Consultatif de l'Environnement et du Développement Durable (dénommé CCEDD).

Ce nouvel organe communal a pour rôle d'**accompagner et de conseiller les autorités communales dans le développement d'une politique favorable à l'environnement et respectant les principes d'un développement durable.** Le CCEDD sera composé de maximum 15 membres qui auront une voix délibérative. Un siège est réservé à chaque groupe politique présent au Conseil communal.

Le reste des places est destiné aux habitants et associations désireux de s'impliquer au sein du CCEDD. Les membres doivent impérativement être

domiciliés dans la commune et jouir des droits civils et politiques.

Ce présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de membre ou de suppléant dudit Conseil.

Sous peine de nullité, les actes de candidature doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal **avant le 1^{er} août 2019.** Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre personnel, soit au titre de représentant d'une association. Dans ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

L'acte de candidature peut être téléchargé sur le site de la commune ou envoyé sur simple demande.

Vous trouverez également un extrait du règlement d'ordre intérieur sur le site.

Plus d'info: 010 65 75 75 (option 5) ou environnement@mont-saint-guibert.be

3^{ème} grande
**brocante des
Tilleuls** 7 juillet

DE 8.00 À 17.00
RUE DES TILLEULS À MONT SAINT GUIBERT
RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
RUE UNIQUE SUR 900 M
345 BROCANTEURS ET 4500 VISITEURS LORS DE LA 2^{ème} ÉDITION.

WWW.BROCANTEDESTILLEULS.BE

tvcom **CORBAIS**

Plaine communale
Vendredi 23 Août dès 18h30

Souper aux moules
Animation musicale

Samedi 24 Août dès 16h00

16h : Spectacle et Jeux **GRATUITS**
pour les enfants
De 18h à 20h00 : **Apéro Village**
Dès 20h00 :

Dimanche 25 Août dès 12h00

**Buffet campagnard
et son incontournable PORCHETTA**

Infos & réservation : lesamisdelatour@corbais.net
 Amisdelatour

Bravo à Ludmila!

Bravo à **Ludmila** de Menten, Guibertine de **12 ans**, qui vient d'intégrer - avec 17 autres jeunes de 12 à 15 ans - **le Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon**.

Ce Conseil vise à sensibiliser aux fondements de la liberté et à la lutte contre l'intolérance et l'exclusion. Élus pour une période de 3 ans, les jeunes conseillers se réunissent chaque mois pour mettre en œuvre des projets: santé, environnement, culture, sécurité routière... Leur objectif est l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du Brabant wallon. La première séance de travail est prévue pour septembre.



Télé-Accueil

Envie de devenir écoutant bénévole? «Télé-Accueil, quel-qu'un à qui parler» est une ligne d'écoute gratuite disponible 24h/24 au n°107 pour toute personne qui souhaite échanger sur les difficultés qu'elle traverse. Nos bénévoles se relayent dans un centre situé près de Louvain-la-Neuve afin d'offrir à ces personnes leur écoute et leur ouverture.

Intéressé(e) par un volontariat à Télé-Accueil?

**Contactez dès à présent le
secrétariat de Télé-Accueil Namur
- Brabant wallon au 010/45.79.46.
Plus d'infos sur www.tele-accueil.be**

3^{ème} SAISON
Sam. 29|06|2019
 À L'AXIS PARC
 À MONT-ST-GUIBERT
 ✓ 09H00 À 11H00: INITIATION JEUNES
 ✓ ACCESSIBLE AUX JEUNES DE 8 A 12 ANS
 ✓ INSCRIPTION GRATUITE
 INFOS: [AXISGUIBERTIN.COM](http://axisguibertin.com)
 INSCRIPTIONS: event@axisguibertin.com



3^{ème} SAISON
Jeu. 27|06|2019
 À L'AXIS PARC
 À MONT-ST-GUIBERT
 ✓ DÈS 16H00:
 ✓ CHALLENGE INTER ENTREPRISES
 ✓ AFTERWORK
 ✓ BBQ & MANY MORE
 INFOS: [AXISGUIBERTIN.COM](http://axisguibertin.com)
 INSCRIPTIONS: event@axisguibertin.com



Le Gracq dans notre commune



Depuis quelques années, une locale du Gracq (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) est active à Mont-Saint-Guibert. L'objectif est double:

- Militer pour **améliorer les conditions** de circulation des cyclistes au quotidien (élèves, étudiants, travailleurs) de l'entité, du point de vue sécurité mais aussi du confort de roulage.
- Organiser **des activités récréatives**, plus centrées sur les familles et le plaisir du vélo. Chaque année, des balades permettent de découvrir les grands et petits chemins des villages de l'entité et des environs.

La prochaine balade se déroulera **le dimanche 29 septembre 2019 à 14h** «Le tour des Tours» qui reliera les vieilles tours moyennâgeuses de la région et se clôturera par un le verre de l'amitié et deux petits concours dotés de prix extraordinaires, l'un pour les enfants, l'autre pour les adultes.

Vous êtes cordialement invités à une réunion de la locale.

Prochaine réunion le 02/07 à 20h.

Infos: Etienne Pluijgers etiennepluijgers@hotmail.com

ou Facebook www.facebook.com/groups/gracqMSG/

La signification des rues récentes créés dans l'Axis Parc (Paul Gouverneur)

La partie Est se trouve sur le territoire de Corbais. On y trouve les rues du Bosquet, DUMONT, BELIN. La rue du Fond Cattelain correspond environ à la limite avec Mont-Saint-Guibert. Sur cette partie Ouest se trouvent les rues FRANQUI et PRIGOGINE ainsi que la Place HAMON.

Quels sont les personnes honorées par ces odonymes? Aucun n'est guibertin! **BELIN**, Français, est le père du fax, du scanner et de la télévision. **DUMONT** est l'auteur de la première carte géologique de Belgique et de l'Europe. **FRANQUI** fut officier, explorateur, diplomate et homme d'état. **HAMON**, d'origine française, s'installera en Belgique pour y fabriquer des condenseurs. **PRIGOGINE**, d'origine russe, sera naturalisé belge en 1949 et en 1977, il obtiendra le prix Nobel de chimie.

Une série de documents sur les significations des rues de notre commune sont disponibles au magasin SPAR (Grand' Rue à Mont-Saint-Guibert).



Greg le boulanger



Greg est boulanger depuis 10 ans. Un guibertin (de Hévílliers) passionné de bricolage et de nourriture qui a réussi à allier les deux pour proposer des pains d'épeautre* nourrissants et de longue conservation, des baguettes chaudes et croustillantes, des viennoiseries dont le feuilletage est fait à la main!

Il fait tout lui-même et à la main, avec des œufs et du beurre de ferme, de la farine achetée à un producteur local, des fruits de saison et surtout... beaucoup d'amour et de passion. Ce passionné de matière vivante se lève tôt pour pétrir à la main, cuire dans ses fours et venir vendre ses produits au petit marché le vendredi. Les autres jours, il travaille dans une boulangerie. Greg accepte les paiements en talents (monnaie locale) et « aime faire manger du bon! ».

Pains de 600 gr: 3 à 3.5€ / 1 kg: 5 à 5.5€

*L'épeautre, aussi nommé le « blé des gaulois », est une céréale riche en protéines et plus digeste que le blé. Son rendement plus faible génère un bien plus couteux mais beaucoup plus nourrissant.



Laurence la fleuriste



Outre le magasin qu'elle possède dans la Grand'Rue, Laurence est présente sur le marché depuis le début.

Traductrice de formation, elle a travaillé 17 ans dans la consultance RH et suivi en parallèle une formation de fleuriste en cours du soir (2 ans). Le roman « Le langage secret des fleurs » offert par ses amies, les attentats de Zaventem et un idéalisme croissant avec l'âge la poussent en 2018 à tout quitter et réaliser son rêve: devenir fleuriste! Car les fleurs, Laurence, elle les adore.

Elle les achète à Nivelles et les choisit selon la saison. La composition d'un bouquet est

guidée par des questions de couleurs, de parfums ou par le sens prêté à chaque fleur. En effet, chaque fleur a une signification: la tulipe pour les déclarations d'amour, la renoncule pour exprimer le charme, le frézia pour l'amitié durable, la véronique pour la fidélité... elle les arrange de manière champêtre avec beaucoup de poésie.

Vous voulez faire passer un message? Laurence saura exprimer vos sentiments avec délicatesse.



Le vendredi dès 14h Grand 'Rue à Mont-Saint-Guibert

Bruno, vendeur de fruits et légumes



Benjamin de l'équipe des maraichers (26 ans), Bruno vient de Tubize. Il commence avec son papa qu'il aide le week-end. Son diplôme d'électricien en poche à 19 ans, il se lance alors comme maraîcher. Il fait 3 marchés par semaine et livre aussi des restaurants avec ses fruits et légumes frais. Il arrive à Mont-Saint-Guibert, il y a 2 ans.

Bruno passe plus de 4h à préparer son stand et 1h30 à le monter. Du

frais, du local le plus possible, quelques produits bio et/ou non calibré, ... le choix est très varié. Bruno aime déguster ses produits avant de les proposer. Des citrons feuillus, des oranges juteuses, des carottes des sables, des fenouils rebondis, des tomates noires, ... tout est frais et sent bon.

Bruno adore son métier et malgré ses horaires compliqués, il s'arrange pour avoir une vie à côté festive et bien remplie. Bruno a le sourire aux lèvres et sa jovialité diffuse auprès de ses clients.



Philippe le rémouleur



Philippe vient de Fernelmont. Il y a 3 ans, lors de vacances dans le Gers (France), sa rencontre avec un rémouleur l'enthousiasme. Formé durant 2 mois, il apprend sur le terrain. De retour en Belgique, il quitte son métier de banquier et se consacre à sa nouvelle passion.

Rémouler = remettre dans le moule. Cette action enlève du métal pour redonner vie aux ustensiles des particuliers ou professionnels. Un outil fort abîmé

sera rémoulé, un outil qui ne coupe plus sera affûté pour lui redonner du tranchant et retrouver son efficacité. Ce métier, très commun jusqu'en 1940, a pratiquement disparu. L'arrivée des couteaux en inox qui s'usent moins vite et le consumérisme (jeter plutôt qu'entretenir) ont sonné le glas des rémouleurs ambulants. Et pourtant, des objets à traiter, il y en a! Confiez-lui votre couteau de cuisine, lame de robot ménager ou tondeuse, ciseaux, sécateur, chaîne de tronçonneuse ou de taille-haie, les outils professionnels du menuisier, boucher, jardinier... Philippe va leur redonner une seconde vie. Le gros avantage: Philippe le fait de suite et vous repartez avec votre matériel prêt à resservir.

Il nous confie que l'objet le plus surprenant qu'il ait dû affûter était un sabre japonais Katana de plus de 60 cm et de grande valeur. Son client souhaitait l'affûter pour couper... des bambous.



Lara vient de Bruxelles. Elle combine une formation de terrain de 11 ans au métier de fromager avec une formation de gestion hôtelière. Le goût, elle connaît !

En quoi ses produits sont différents? Lara propose des produits de saison, frais, non emballés, issus de fermiers et de petits artisans fromagers. Elle adore les fromages au lait de chèvre, plus riches en calcium et plus faciles à digérer que ceux au lait de vache. Elle recherche aussi les produits qui combinent plusieurs types de lait : brebis / chèvre / vache.

Gouda de chèvre, tomme fermière à l'ail des ours, picodon, potted blue stilton... des produits peu communs. Son préféré? La tomme aux fleurs qui est à la fois bonne et belle (enrobée de pétales de violette et capucine).

Chez Lara, vous trouverez aussi des croquettes « maison » au fromage ou aux crevettes, des œufs frais et un saucisson original enrobé de parmesan et de truffe.

Dimitri le vendeur de salaisons



Dimitri habite Fleurus et est issu d'une famille de maraichers depuis 3 générations. Ce métier, il le connaît !

Récemment arrivé (novembre 2018), il propose des salaisons d'Auvergne et d'Espagne, des champignons frais dès septembre (cèpes, girolles, chanterelles, ...) et des figuettes tendres et moelleuses de Carpentras (petites figues non sucrées et séchées dans la farine de riz).

Dimitri a un choix énorme de salaisons: 30 variétés de saucissons traditionnels (boyau naturel et 75% viande maigre) aux noisettes, canard, cèpes, noix, foie gras..., 10 variétés de saucissons rustiques (85% de viande), 7 variétés de buchettes espagnoles (bistouquette pour les intimes), 15 variétés de « fuet » plus tendres pour les apéros entre amis.

Dimitri est un bon vivant. Il prendra son temps pour vous conseiller sur le produit le plus adapté et amener le soleil à votre table.

Yves, vendeurs d'olives et de tapenades



Yves vient d'Antibes, alors, les produits du Sud, il les connaît bien !

Son grand-père possédait 8 hectares d'oliviers en France. Son papa a continué le commerce des olives sur les marchés puis Yves a repris à son tour cette spécialité. Il a passé la moitié de sa vie sur les marchés. Et ses enfants n'hésitent pas à venir lui donner un petit coup de main lors des gros marchés de fêtes (Noël).

Habitant Chimay, il fait 7 marchés par semaine qui l'occupent à temps plein.

Il achète ses produits frais à Lyon et réalise ses préparations lui-même: olives à la sauce pistou, tomates séchées et réhydratées avec une persillade « maison », tapenade citronette (citron) / pitchounette (secret du chef...) / tomate / noire à la truffe..., caviar d'aubergines, piments doux, citrons confits, ail confit au citron, ...

Yves vous fera volontiers déguster ses produits et vous y trouverez tout pour un délicieux apéro!

Didier le vendeur de pâtes fraîches



Ancien héliculteur (éleveur d'escargots), il adore les pâtes et sa spécialité, ce sont les pâtes artisanales fraîches sans conservateur. Il propose plus de 30 variétés de pâtes fraîches, farcies ou non et sous différentes formes; cœurs, marguerites, demi-lunes, etc.

Vous craquez devant les primavera? Vous aurez trois jours pour les déguster avec un simple filet d'huile et un peu de parmesan. Rien à rajouter tellement elles sont goûteuses! Vous avez choisi des lasagnes, prêtes à enfourner, aux aubergines, aux artichauts ou aux asperges? Réchauffées 20 minutes au four traditionnel, accompagnées d'un petit verre de vin, elles vous font un repas tout prêt. Bon appétit!

Au marché depuis 2 ans, Didier vient de Pietrebais mais tous ses produits viennent directement d'Italie.

Denis le poissonnier



Breton et marin pêcheur durant 5 ans, Denis a démarré sur un bateau nommé « Le caprice des temps ». Il fonde ensuite sa petite société (avec sa fille Aziliz - meilleure apprentie poissonnière de France en 2012). Poissonnier depuis 35 ans, Denis est incollable sur ses produits!

Il ne vend que des produits issus de la pêche artisanale, locale, à la ligne, sur petit bateau. Que du frais acheté directement au port de pêche. D'ailleurs, la provenance de tous ses poissons est mentionnée sur les étiquettes.

Le poisson, il est saisonnier chez Denis: en mai, vous trouverez les poissons bleus (thon, espadon, sardines, ...) en été, ce sera les crabes et les araignées de mer. Et les conseils de cuisson, il va vous en donner selon le type de poisson, sa chair, son poids: à la poêle, grillé, au gros sel, au four, avec du vin blanc... il y en a pour tous les goûts!

N'hésitez pas à lui téléphoner 0478/99 57 39 pour réserver une commande. Vous laissez un message et si Denis ne vous retéléphone pas, c'est que tout est en ordre. Il me confie même qu'il a une langouste vivante dans son frigo pour un de ses clients ce soir...

poils et plumes 

NOUS NOUS BATTONS CHAQUE JOUR POUR VOUS OFFRIR LES MEILLEURS PRIX!



EXCLUSIVEMENT CHEZ POILS ET PLUMES!

POILS ET PLUMES ADAPTE SES PRIX SUR LES CROQUETTES ROYAL CANIN POUR CONCURRENCER INTERNET !

ET BÉNÉFICIEZ ÉGALEMENT DE LA NOUVELLE CARTE DE FIDÉLITÉ ROYAL CANIN. 9 SACS ACHETÉS, LE 10^{ÈME} EST GRATUIT!*



*Valable sur les conditionnements Royal Canin à partir de 4kg pour chats et de 7,5kg pour chiens.

**JUSQU'À
-70%**

MEUBLES | SUR MESURE |
CHAISES | CANAPÉS |
DÉCO | LUMINAIRES

**JUIN EN FOLIE
DÉSTOCKAGE**

avant l'arrivée des nouveautés!

Ouvert les mardis, vendredis et samedis de 10h à 18h

**UNE
CHAISE
SUR
LE
TOIT**

Grand Route 50 | 1435 Corbais | 010 65 17 64
www.unechaisesurletoit.be

DÉMA
BRICOLAGE, JARDIN, DÉCO
CORBAIS

Rue de Corbais 170/172
1435 Corbais
Tél. : 010/65 10 17
e-mail : corbais@dema.be

www.dema.be

**RECEVEZ
UN BON
D'ACHAT DE***

5€

POUR TOUT ACHAT DE MINIMUM 25€

* Offre valable au magasin Déma de Corbais jusqu'au 18/08/2019, pour tout achat supérieur à 25€. 1 bon par client, hors commande. Voir conditions en magasin.

**TREVI
GILMONT**

WWW.GILMONT.BE

Un bien à vendre ou à louer à Mont Saint-Guibert ?

Nos ventes près de chez vous :



> Nous mettons nos 12 ans d'expérience à votre disposition !

Contactez sans engagement le spécialiste de votre commune pour une ESTIMATION GRATUITE :

☎ 010 / 65 01 65

Agenda

Juin	21 au 23 juin: week-end scout «steak» Grand'Place	23 juin: Sand Race (sports) à la Sablière	27 juin: Axis parc, Challenge de Beach volley interentreprises, afterwork et barbecue	29 juin: Axis parc, Initiation pour les jeunes au Beach volley	
				29 juin: Inauguration du Pumptrack et du terrain multisports	30 juin: Run & Bike
	07 juillet: Brocante des 7 tilleuls	08 au 10 juillet: Formation certifiante de baby-sitting	11 au 14 juillet: Kermesse place de la tour à Mont-Saint-Guibert	19 août: Foot, reprise des entraînements jeunes	
	28 et 29 septembre: No man's world (musique) à la Sablière	29 septembre: Speed down , course de caisses à savon dans Mont-Saint-Guibert	29 septembre: Balade du Gracq en vélo «Le tour des Tours»	23 au 25 août: Week-end campagnard à Corbais	Septembre: Atelier de programmation CoderDojo
Septembre					

Vous organisez des évènements? Envoyez-nous l'information à communication@mont-saint-guibert.be

Ils nous ont quittés

Legros Jeannine le 22/03/2019,
Bouchez Bernard le 25/03/2019,
Vandesteene Simonne le 31/03/2019,

Galoche Marthe le 02/04/2019,
Quibus Astrid le 09/04/2019,
Coppens Myriam le 12/04/2019,
Evlard Bernard le 12/04/2019,
Eckman Marie le 17/04/2019,
Winand Paul le 20/04/2019,
Fergloute José le 24/04/2019,
de Broux Stéphane le 26/04/2019,
De Visscher Adolf le 27/04/2019,

Demortier Chrystal le 14/05/2019,
Frey Martine le 20/05/2019,
Mathy Joseline le 20/05/2019,
Bourgaux José le 22/05/2019,
Bidoul Jean-Jacques le 23/05/2019,
Gillet Anna le 28/05/2019.

Les actualités des citoyens en transition



Quelles sont les valeurs au centre du mouvement de la Transition ?

Le 27 avril, à la salle de la Houssière, nous avons vécu un beau moment de rencontre pour réfléchir aux valeurs qui sont au centre du mouvement de la transition, en utilisant l'outil du « mandala ». Les tendances exprimées par l'assemblée sont **l'envie de créer plus de liens** entre habitants, nous rencontrer, nous apprécier, échanger et reconnecter avec la nature...

Témoignage d'un participant :
« Consciente d'un moment privilégié

par une belle rencontre porteuse d'énergies positives et le bonheur de me sentir si bien connectée parmi l'ensemble. L'émotion de réaliser combien nous avons partagé les mêmes valeurs et combien nous étions complémentaires. Conclusion: un sentiment positif, d'espoir et d'harmonie. Preuve d'une force évidente de l'intelligence collective ».

Découvrez le mandala complet, reprenant toutes les idées exprimées le 27 avril sur le site www.msg-transition.be

Dès que les citoyens deviennent acteurs, une multitude d'idées et d'actions émergent.

Le Repair Café de MSG - Première édition le 22 juin de 10h à 13h - Infos: repair-cafe@msg-transition.be

Un jardin partagé à la rue de la fosse
Infos: jardin-partage@msg-transition.be

Une Transithèque, une liste de livres qui parlent de solutions positives aux défis actuels et de demain (des ouvrages positifs et inspirants, des mines d'or pour aborder l'avenir sous un nouvel angle)

De nouvelles initiatives arrivent régulièrement. Pour être tenu au courant, inscrivez-vous à la newsletter sur www.msg-transition.be

MSG-en-Transition est un réseau positif où les citoyens collaborent pour faire émerger des projets intéressants adaptés aux circonstances actuelles.

Une idée en tête? Économie d'énergie, accorder de l'importance à notre alimentation, privilégier le Zéro déchet, s'initier à la permaculture, etc. Envoyer votre info ou demande à contact@msg-transition.be

Tribune politique



Une Belgique zéro émission nette en 2050? On peut le faire!

La transition est en marche. Le citoyen a clairement exprimé le souhait de changer de modèle par les multiples marches pour le climat et dans les urnes.

Au niveau local aussi, la transition marque des points et s'organise au travers d'initiatives citoyennes: des maraichers locaux prennent racine, un « Jardin divers » voit le jour, un repair café se précise.

Et la mobilité? Le projet **Jaurdinia** se développe à nos portes. Il soutient l'emploi moins qualifié dans notre région, et c'est bien. Mais quid de l'aspect mobilité? La vision « tout à la voiture » proposée se révèle obsolète par rapport aux attentes des citoyens, aux problèmes de mobilité et de pollution de particules fines et à la nécessité de diminuer notre empreinte carbonique face à la crise climatique.

Il faut développer une piste cyclable du centre jusqu'au Jaurdinia, qui doit être disponible le jour de l'inauguration et pas 10 ans après. Mieux: un plan complet de pistes cyclables inter-communes et entre nos centres-bourgs doit émerger. Soyons réalistes. Demandons l'impossible!



Résidence "CÉRÈS"

A VENDRE:

**7 appartements (2 et 3 ch.)
bénéficiant de superbes terrasses**

Une surface commerciale

**Emplacements de parkings
à proximité de la gare**

MONT-SAINT-GUIBERT

Deux petits Immeubles "basse énergie"
de 38 appartements avec terrasses.

Appartement témoin à visiter

**80%
vendu**



Design: www.acg-bxl.be



Rue du Fond Cattelain, 1, bte1
1435 Mont-Saint-Guibert

T +32 2 386 43 83

info@inred.be

www.inred.be

RESTAURANT Comme chez vous



Envie de titiller vos papilles ?

C'est dans une ambiance cosy
que Sabine et David
vous invitent à découvrir
leur carte de saison.

Ils vous proposent également
un menu tendance revu chaque mois
ainsi qu'un lunch servile midi en semaine.

